



UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

POLE INTERNATIONAL ET EUROPEEN

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES DROITS DE L'HOMME  
ET LE DROIT HUMANITAIRE

**LES NATIONS UNIES  
ET LES DROITS DE L'HOMME**

**enjeux et défis d'une réforme**

sous les auspices  
du Ministère des affaires étrangères  
et de l'Organisation internationale de la francophonie

jeudi 30 septembre et vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004

ENA, Amphithéâtre A. Parodi  
2, avenue de l'Observatoire  
75006 Paris



ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
LA FRANCOPHONIE

Jeudi 30 septembre 2004

**Ouverture du colloque : 9 heures**

**Jacqueline DUTHEIL de la ROCHERE**, président de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)  
Message de **S. E. Abdou DIOUF**, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, représenté  
par **Christine DESOUCHES**, délégué aux droits de l'homme et à la démocratie

**première séance : 9 heures 30 – 13 heures**

L'ÉVOLUTION DU CADRE GÉNÉRAL DEPUIS LA CONFÉRENCE DE VIENNE  
sous la présidence de **Stéphane HESSEL**, Ambassadeur de France

**-Rapport général : Emmanuel DECAUX**, professeur à l'Université Paris II, directeur du CRDH,  
membre de la Sous-Commission des droits de l'homme des Nations Unies

*-Les enjeux de la Conférence mondiale de Vienne sur les droits de l'homme*

**Halima WARZAZI**, membre et ancienne présidente de la Sous-Commission des droits de l'homme

**-L'évolution des structures du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme depuis 10 ans**

**Hamid GAHAM**, ancien fonctionnaire au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Pause

**-Les organes principaux de l'ONU : les droits de l'homme entre New York et Genève**

**Jean-Maurice RIPERT**, directeur NUOI, Ministère des Affaires étrangères (France)

**-Les compétences parallèles : la condition de la femme**

**Françoise GASPARD**, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Débat

**deuxième séance : 15 heures – 18 heures 30**

LA RÉFORME DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
sous la présidence de **Louis JOINET**, Premier avocat général honoraire à la Cour de cassation,  
ancien président de la Sous-Commission des droits de l'homme

**-Rapport général : Claire CALLEJON**, doctorante, membre du CRDH

**-Les Etats au sein de la Commission des droits de l'homme, la politisation des groupes**

**Paulo Sergio PINHEIRO**, membre et ancien président de la Sous-Commission des droits de l'homme, rapporteur spécial de  
la Commission des droits de l'homme

**-La coopération des Etats avec la Commission des droits de l'homme**

**Naïla GABR**, ambassadeur d'Égypte à Genève, membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des  
femmes

**-Les priorités et les moyens du Haut Commissariat aux droits de l'homme**

**Eric TISTOUNET**, fonctionnaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Pause

**-Le rôle normatif de la Commission des droits de l'homme**

**François VANDEVILLE**, NUOI, Ministère des affaires étrangères

*- La procédure 1503*

**Adrien ZOLLER**, président de « Genève pour les droits de l'homme »

**-La coordination et l'efficacité du système**

**Antoine BERNARD**, directeur exécutif de la FIDH

Débat

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2004

troisième séance : 9 heure 30 – 13 heures

LES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA COMMISSION

sous la présidence de **Sir Nigel RODLEY**, professeur à l'Université d'Essex,  
membre du Comité des droits de l'homme, ancien rapporteur spécial de la CDH

**-Rapport général : Olivier de FROUVILLE**, Maître de conférences à l'Université Paris X

**-« La réforme Selebi »**

**Hervé MAGRO**, conseiller des affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères (France)

**-Le mandat et le statut des experts indépendants**

**Marc BOSSUYT**, membre de la Sous-Commission des droits de l'homme, ancien président de la Commission des droits de l'homme, ancien membre du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

**- La coordination des procédures spéciales**

**Soussan RAADI**, fonctionnaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

**-Le rôle des rapporteurs thématiques**

**Doudou DIENE**, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme

Pause

**-Le rôle des rapporteurs spéciaux par pays**

**Iulia MOTOC**, membre et ancienne présidente de la Sous-Commission, ancien rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme

**-Le rôle de la Sous-Commission des droits de l'homme**

**Françoise HAMPSON**, professeur à l'Université d'Essex, membre de la Sous-Commission des droits de l'homme

Débat

quatrième séance : 15 heures – 18 heures 30

LES ORGANES DE SURVEILLANCE DES TRAITES

sous la présidence de **Gérard COHEN-JONATHAN**, professeur émérite à l'Université Paris II, président de l'Institut international des droits de l'homme

**-Rapport général : Marina EUDES**, docteur en droit, membre du CRDH

**-Le système des communications et l'avenir du contentieux**

**Christine CHANET**, membre et ancienne présidente du Comité des droits de l'homme, conseiller à la Cour de cassation

**-L'enjeu de la justiciabilité et le projet de Protocole additionnel au Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**

**Philippe TEXIER**, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, conseiller à la Cour de cassation

**-La procédure d'urgence du CERD**

**Régis de GOUTTES**, Premier avocat général à la Cour de cassation, membre et ancien président du CERD

Pause

**-La coordination entre les Comités**

**Abdelfattah AMOR**, professeur à l'Université de Tunis, président du Comité des droits de l'homme

**-L'amélioration technique des procédures des Comités**

**Markus SCHMIDT**, fonctionnaire au Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

**-L'avenir du système des traités**

**Maria Francisca IZE-CHARRIN**, fonctionnaire au Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme

Débat

**Conclusions générales : Pierre-Marie DUPUY**, professeur à l'Université Paris II,  
professeur à l'Institut universitaire européen de Florence

19 heures : réception à l'Université Panthéon-Assas Paris II (appartement décanal)

Le Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CRDH) de l'Université Panthéon-Assas Paris II, créé en 1995 par le doyen Mario BETTATI et le doyen Gérard COHEN-JONATHAN, constitue le premier pôle universitaire parisien de formation, d'information et de recherche dans les différents champs du droit international des droits de l'homme. Il est dirigé depuis 2003 par le professeur Emmanuel DECAUX. Le CRDH est l'une des principales composantes du *Pôle de droit international et européen* de l'Université Paris II, mis en place en 2003.

Il sert de support au DESS droits de l'homme et droit humanitaire qui en 10 ans a formé plus de 250 diplômés, regroupés dans une Association des étudiants du CRDH et offre un cadre à la recherche individuelle et collective, avec une quarantaine de doctorants. Une revue juridique en ligne sur les *Droits fondamentaux* est publiée depuis 2000 avec le soutien de l'Agence universitaire de la francophonie : [www.droits-fondamentaux.org](http://www.droits-fondamentaux.org). Une « clinique juridique » a été mise en place avec l'Institut en formation des droits de l'homme du Barreau de Paris.

Ce premier colloque international vise à réunir universitaires, diplomates, magistrats, experts indépendants, représentants des ONG, pour une réflexion ouverte sur la crise du système des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Il s'agira principalement d'évaluer le système universel de protection des droits mis en place à la suite de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de Vienne en 1993 et la « réforme Selebi » de la Commission des droits de l'homme mise en place depuis 2000. Dix ans après la création du Haut Commissariat des Nations Unies un bilan général s'impose, tenant compte de l'ensemble des enjeux politiques, juridiques et techniques. Le système répond-il à la mission confiée par la Charte des Nations Unies de contribuer au « *progrès des droits de l'homme* » ?

Il s'agira aussi d'envisager les moyens de renforcer la cohérence et l'efficacité de ce système, à travers ses différentes composantes, à commencer par l'articulation entre les organes principaux – notamment l'Assemblée générale et l'ECOSOC – et les organes subsidiaires, comme la Commission des droits de l'homme. Une séance sera également consacrée aux propres organes subsidiaires de la Commission des droits de l'homme, procédures spéciales et Sous-Commission des droits de l'homme. Enfin la réforme des organes de surveillance des traités et l'amélioration du système des rapports étatiques seront étudiées, sur la base des initiatives récentes du Secrétaire général des Nations Unies.

Inscriptions (dans la limite des places disponibles) :  
Université Paris II, CRDH : 12 place du Panthéon, 75231 PARIS CEDEX 05  
01.44.41.49.16 / fax : 01.44.41.49.17 / [crdh@u-paris2.fr](mailto:crdh@u-paris2.fr)